

Attitudes à l'égard de l'inclusion (transcription)

Madame Akuele KUEV

Eh bien, évidemment, l'une des attitudes que j'aimerais voir changer est celle qui concerne les capacités des élèves. Nombre d'enseignantes et d'enseignants pensent que les élèves ayant des besoins particuliers ont des capacités moindres, et par conséquent, ils abaissent leur niveau d'enseignement. Parfois même, ils abaissent également les critères d'évaluation, ce qui est de fait très peu professionnel. Vous attendez des enfants qu'ils arrivent avec leurs capacités propres et le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant serait de construire sur ces capacités.

Dans les sociétés africaines, auxquelles nous appartenons, il existe des croyances très étranges concernant les enfants ayant ces besoins spécifiques. Permettez-moi de me concentrer sur ce groupe d'enfants ayant des besoins spécifiques et des déficiences. Beaucoup de croyances veulent qu'ils soient dûs à des démons, ou alors à des malédictions et des mauvais présages. Et beaucoup croient aussi que certaines de ces déficiences sont contagieuses. Et donc, ils pensent que si nous mettons ces enfants ensemble, qu'ils apprennent ensemble, alors il y risque d'y avoir un problème avec les enfants (entre guillemets) « sans handicap ».

Et donc, il s'agit d'un récit répété depuis très longtemps. Et cela a entravé la poussée vers l'inclusion. Parce que si les enfants sont confiés à l'institution, alors qu'ils sont scolarisés, ils appartiennent toujours à leurs parents qui déterminent où ils vont, quelle école ou classe ils fréquentent. Cet aspect constitue donc un obstacle majeur lorsqu'il s'agit de faciliter l'inclusion.